

## QUARTIER GARE

COMITE DE PILOTAGE  
10 SEPTEMBRE 2015

### Présents :

#### **Les élus délégués de quartier :**

M. François LE GOT, Adjoint au Maire, chargé de la Culture, des Jumelages, du Tourisme et du Patrimoine.

M. Serge KEHYAYAN, Adjoint au Maire, chargé de la Gare du Grand Paris Express et des Transports

Mme Véronique DE LA TOUANNE, Conseillère Municipale, Chargée de Mission de la Commande Publique.

#### **Les intervenants :**

Mme Catherine BAUDOUIN, Responsable des Espaces Verts accompagnée de Claude CHAPPEY, Adjointe au Maire, chargée des Services techniques, propreté et Développement Durable.

M. Jean-Marc LEGRAND, Chef de la Police Municipale

M. Jean-Patrick GUIMARD, Adjoint au Maire, chargé des Finances et des Nouvelles Technologies

#### **Le Service Démocratie Locale :**

Mme Jessica SGUAZZIN, Rédactrice en chef du Clamart Infos, chargée de la Démocratie Locale par intérim.

Mme Malalatiana RAKOTOVAO, assistante Démocratie Locale.

#### **Les membres du Comité de Pilotage**

Mmes LAMBOTTE Marie-France, Helène IGNAZI

M. SALORT Jean-Louis, VERTOTTE Patrick, GAUTNOT Philippe, Michel GUILLON, Patrick DELAPORTE, Benoît DESCHAMPS, Emmanuel SERVINI, Bernard JAQUINOT, Pierre FEREL, Patrick NANDI, BOURDIN Didier.

### Principaux point abordés :

#### **TRAVAUX DE LA GARE**

*Intervention de M. KEHYAYAN, Adjoint au Maire, chargé de la Gare du Grand Paris Express et des Transports*

Une Consultation a été lancée en juillet afin de choisir 3 opérateurs en vue d'aménager le quartier de la Gare. Une commission a été constituée afin de pouvoir les départager.

Cette commission se compose : du Maire, d'élus, de membres de la SGP, d'architectes des Bâtiments de France et de certains membres du COPIL (dont la compétence représentait une valeur ajoutée)

Les trois opérateurs vont travailler sur un projet global et le présenter à cette commission.

L'opérateur sélectionné sera présenté en Conseil Municipal.

Bld des Frères Vigouroux

ERDF est dans les délais concernant les travaux. La pause que l'on a pu observer durant les travaux correspondait à une contrainte technique et ne retarde pas l'avancée du chantier. Concernant l'impasse des Frères Vigouroux et les travaux d'enfouissement qui sont à l'arrêt, Serge Kehyayan précise que ces travaux sont à l'initiative de la Ville de Malakoff. Des explications et des délais ont été demandés. Les membres du COPIL seront informés.

*Quelques membres du COPIL ont manifesté leur mécontentement concernant la composition de la commission. Ils auraient souhaité qu'une consultation ait lieu afin de choisir les membres du COPIL qui y participent.*

## **SQUARE DES LYCIETS**

Présentation d'un projet initié il y a 4 ans.  
Les travaux vont enfin pouvoir démarrer.  
Le projet fait la part belle aux massifs floraux et facilite l'accès des poussettes et PMR  
La fontaine dans un premier temps retirée a été conservée dans le projet  
Les travaux débuteront mi-octobre environ et dureront 1 mois.

*Un membre du COPIL regrette que le kiosque ne soit pas conservé.*

## **LA VIDEO-PROTECTION :**

*Intervention de M. Jean Marc LEGRAND, chef de la Police municipale, venu présenter la première phase d'implantation des caméras de vidéo-protection.*

La première phase est désormais enclenchée. Les entreprises ont été sélectionnées et les travaux devraient débuter entre novembre et décembre 2015. Cette première phase comprend l'installation d'une quarantaine de caméras sur la commune. 6 caméras sont pour l'instant prévues sur le secteur Gare. La 2<sup>e</sup> phase débutera en 2016 avec également l'implantation d'une quarantaine de caméras. Au total 125 caméras seront progressivement déployées sur la commune.

Le phasage permet d'avoir des premiers retours sur les implantations et d'en évaluer la pertinence afin d'agir selon les besoins.

Les caméras permettront une visibilité sur 150m et 360°.

Par ailleurs, le CSU (Centre de Supervision Urbain) sera opérationnel avant la fin de l'année. Il sera à proximité du nouveau poste de la Police Municipale bientôt en service et installé dans les anciens locaux de la Police Nationale (au Pavé Blanc).

D'un point de vue général, l'installation de la vidéo-protection permettra d'évaluer plus précisément la sécurité et l'insécurité à Clamart avec pour objectif d'aider la Police municipale à être plus réactive dans ses interventions. L'idée étant d'apporter une aide pertinente visant à rassurer la population. Les bandes vidéo seront stockées dans un endroit sécurisé et conservées 15 jours maximum.

### Questions sur la vidéo protection

#### ❖ *Y'aura-t-il des caméras mobiles ?*

JML : Cette solution n'a pas été retenue pour la première phase. Mais cette option pourra être étudiée pour la phase suivante. Concernant les caméras mobiles par onde radio : ce matériel n'est pas fiable et déconseillé par tous les techniciens.

❖ *Les caméras seront-elles infrarouges ?*

JML : Bien sûr. De plus l'éclairage public pourvu de LED aidera à la visualisation.

## **LES BALADES URBAINES**

Un membre interroge sur les suites réservées aux balades urbaines. Toutes les propositions faites lors des balades urbaines sont conservées par le service des Espaces Verts. Cet avis, consultatif, est intégré dans les réflexions sur le PLU.

## **L'AUDIT FINANCIER :**

*Intervention de M. Jean-Patrick GUIMARD, Adjoint au Maire, chargé des Finances et des Nouvelles Technologies, venu présenter l'audit financier de la Ville.*

M. GUIMARD précise ce qu'est un audit financier et dans quel cadre il a été demandé.

Il évoque plusieurs points :

- La baisse de la dotation générale de fonctionnement et la hausse du FPIC (Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et communales) imposés par l'Etat
- La dynamique de hausse des dépenses de fonctionnement et notamment de personnel
- Les négociations afin de sécuriser la dette de Clamart et de sortir des emprunts toxiques
- La possible mise sous tutelle de la Ville si aucune mesure n'est prise
- Le refus de la municipalité d'augmenter les impôts
- Les différents leviers dont la Ville dispose
- Les mesures choisies par la municipalité pour arriver à l'équilibre

*Certains membres du COPIL estiment que la hausse des tarifs municipaux ne pénalise qu'une partie des Clamartois. Certains remettent en cause également l'existence du quotient familial. Certains membres auraient préféré une hausse des impôts, malgré l'engagement politique de ne pas les augmenter.*

## **QUESTIONS DIVERSES**

❖ *Une crèche est-elle prévue dans le quartier Gare ?*

Des projets de crèche sont à l'étude.

### **Prochains rendez-vous :**

- Réunion entre les membres du COPIL le 19 novembre à 20h30
- Réunion publique PLU le lundi 21 septembre à 19h salle Hunebelle.
- Réunion Publique du Maire, le 8 octobre à 19h à l'école Jules Ferry